

Approbation des capacités d'accueil (CAL) 2023-  
2024 TMM de la Faculté de Santé

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 29 novembre 2022

### Délibération 2022/11/CFVU – 135

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les capacités d'accueil (CAL) 2023-2024 de la Faculté de Santé sur le portail et sur la plateforme TMM.**

Toulouse, le 29 novembre 2022

Le Président



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0

